



**PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE**  
**PRÉFET DE LA GUADELOUPE**

Service de Presse

Basse-Terre, le 28 juin 2018

**LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE**

**Sécurité routière : au 1<sup>er</sup> juillet la vitesse passe de 90 à 80 km/h  
sur les routes à double-sens sans séparateur central**

En Guadeloupe, la mortalité routière est trois fois plus importante que dans l'hexagone. Depuis le début de l'année, 16 personnes ont perdu la vie sur les routes de l'archipel. La vitesse excessive et le non-port des équipements de sécurité constituent les principales causes de cette surmortalité routière.

C'est pourquoi la mesure du comité interministériel de la sécurité routière qui vise à abaisser de 90 km/h à 80 km/h la vitesse maximale des routes à double-sens sans séparateur central, à compter de ce dimanche 1<sup>er</sup> juillet, va contribuer à sauver des vies en Guadeloupe.

Cette mesure concernera près de la moitié du réseau routier, soit 491 km de route sur 1 020 km. Sur ces 491 km, 45 % sont des routes nationales (180 km sur 400) et 50 % des routes départementales (311 km sur 620).

Pour une bonne information des usagers, les collectivités régionale et départementale, avec Routes de Guadeloupe, assureront la mise en place de panneaux 80 km/h :

- > en amont des radars pour rappeler la vitesse maximale autorisée
- > sur l'ensemble du réseau, en remplacement des panneaux de 90 km/h

Ces opérations de pose et dépose sont en cours. Dès dimanche, les panneaux 80 km/h seront découverts.

Sur les 20 radars que compte l'île, 9 d'entre eux sont concernés par l'abaissement de vitesse à 80 km/h. Ces 9 radars seront reprogrammés pour être opérationnels dès début juillet. Il s'agit des radars de :

- > l'Ermitage à Trois-Rivières (RN1)
- > Barthélémy à Goyave (RN1)
- > Bois-Sec à Goyave (RN1)
- > Dorville à Baie-Mahault (RN2)
- > Blonval (2 radars) à Saint-François (RN4)
- > Labarthe à Saint-François (RN5)
- > Dubédou à Saint-François (RN5)
- > Gorot à Saint-François (RD118)

**Contact Presse :**

Bureau de la communication interministérielle

communication@guadeloupe.pref.gouv.fr

0590 99 39 90 - 0690 58 80 59

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



[www.guadeloupe.pref.gouv.fr](http://www.guadeloupe.pref.gouv.fr)



[facebook.com/prefecture.guadeloupe](https://facebook.com/prefecture.guadeloupe)



[Twitter.com/prefet971](https://Twitter.com/prefet971)